

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie pour le **vendredi 17 mars**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires agricoles et du patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Charline MOYSAN – née le 16 janvier

Axel LUTSE – né le 25 janvier

Owen PAGE – né le 26 janvier

Gabin BELLEC – né le 12 février



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

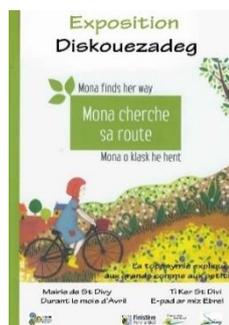


INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL A VENIR

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le **vendredi 17 mars 2023** à 18h00 en mairie salle du Conseil Municipal.

EXPOSITION SUR LA TOPONYMIE DES NOMS DE LIEU ET L'ORIGINE PENDANT LE MOIS D'AVRIL EN MAIRIE



Avec la commission patrimoine et en partenariat avec Ti Ar Vro nous organisons une exposition en mairie et durant tout le mois d'avril sur la toponymie des noms de lieux et l'origine de ceux-ci avec un temps fort le 2 avril avec une conférence suivie d'un apéro concert avec un groupe de musique irlandaise.

LES JEUNES S'INVESTISSENT AU SEIN DE LA COMMUNE



Depuis 2021, la commune de Saint-Divy implique les jeunes de 15 à 18 ans dans le dispositif Argent de poche. Cette semaine, **Ewan et François-Sullivan** ont ainsi travaillé avec les employés des **espaces verts**. En contrepartie, ils recevront une indemnité de 15 € journaliers. **Tifenn** a quant à elle réalisé un stage d'études, sur une période de six semaines, **au sein des services administratifs**, où elle a participé à l'élaboration des bulletins municipaux, la réalisation d'outils de travail et au service minimum d'accueil. Le prochain dispositif aura lieu durant les vacances d'avril.



INFOS UTILES

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE du 17 au 21 avril



La municipalité proposera à nouveau pour la 1^{ère} semaine des vacances d'avril, **du lundi 17 au 21 avril**, la mise en place du dispositif « Argent de poche ».

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de la commune de 15 à 18 ans et donne la possibilité aux adolescents d'effectuer de petits chantiers de proximité durant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement sur 5 matinées (8h30-12h00), les jeunes reçoivent une indemnité de 15€ journaliers. Vous trouverez ci-dessous le lien pour compléter les documents et à renvoyer en mairie pour vous inscrire.

Le dossier d'inscription est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://wp.saint-divy.fr/archives/3779> ou en mairie.

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmeries : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2023

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Mars

RECYCLABLES : 09 - 23

ORDURES MÉNAGÈRES : 02 - 16 - 30

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas :

www.pays-landerneau-daoulas.fr

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel : N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 15 février 2023 - Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates **de 30 mg/l.**

RELAIS PETITE ENFANCE - PERMANENCES

La prochaine permanence aura lieu les **lundis 6 et 20 mars** de 9h à 12h à la salle des genêts.

Contact : **Relais Petite Enfance** à LANDERNEAU -

☎ 02.98.43.63.97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en mars 2007

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus.**

Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'une **pièce d'identité.**

INSEE – Enquête de février à avril 2023

Une **enquête statistique** sur les **ressources et les conditions de vie** sera réalisée par une enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Les habitants seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

AIDE AU FINANCEMENT BAFA



La commune de Saint-Divy, dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, participe au financement des formations au BAFA. Ce dispositif, en partenariat avec la CAF, permet chaque année à un jeune de la commune d'être aidé financièrement pour sa formation BAFA.

N'hésitez pas à déposer votre dossier complet en mairie et peut-être bénéficier de ce coup de pouce financier, ouvert aux jeunes de 17-25 ans.

Voici le lien <https://wp.saint-divy.fr/archives/3144> pour accéder au dossier sur le site de la commune.

Attention, la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **15 mars 2023.**

SYNDICAT DE BASSIN VERSANT animation le 19 mars Sur le thème de la pollution plastique à Landerneau

Le **19 mars 2023** au **centre culturel du Family** à Landerneau, le Syndicat de bassin versant de l'Elorn, en partenariat avec la ville de Landerneau, Océanopolis, Labocéa, Actimar et le CNRS organise une journée grand public **gratuite** et **ouverte à tous** sur le **thème de la pollution plastique.**

LIGUE CONTRE LE CANCER « Mars bleu » - Dépistage du cancer colorectal

Tous les 2 ans, les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans sont invités par courrier à se rendre chez leur médecin traitant qui leur remettra un test immunologique à faire à domicile. Depuis fin 2022, le test peut aussi être obtenu auprès de tous les pharmaciens de Bretagne. www.ligue-cancer29.fr



ENERGENCE : L'IMPORTANCE DE L'AÉRATION

Energence



RENCONTREZ GRATUITEMENT UN CONSEILLER TINERGIE

à Brest, Châteaulin, Crozon, Landerneau, Lanrivouré, Le Faou, Lesneven, Plabennec, Pleyben, Plomodiern

Uniquement sur RDV en contactant Energence au **02 98 33 20 09**

Energence a été choisie pour assurer l'accueil et l'information du dispositif TINERGIE, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest.

L'hiver est là et portes et fenêtres sont fermées pour empêcher le froid de rentrer. Cette recherche de confort associée à la pression sur l'utilisation du chauffage liée aux contraintes énergétiques risque de nous faire oublier un geste primordial pour notre santé : aérer !

Aérer son logement est indispensable pour éliminer l'humidité ambiante et pour évacuer l'air vicié. Rappelons qu'un air chargé en humidité est plus difficile à chauffer (par rapport à un air sec) et peut provoquer le développement de moisissures dans nos logements.

Si votre logement est équipé d'une ventilation mécanique, et pour que celle-ci fonctionne bien, ne jamais boucher les grilles d'aération et nettoyer régulièrement les bouches d'extraction, les filtres et les entrées d'air.

Si la ventilation mécanique est absente de votre logement ou insuffisante, une aération par ouverture des fenêtres est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air minimum. Pour ne pas gaspiller trop de chaleur, il est conseillé d'ouvrir en grand ses fenêtres, radiateurs fermés, pendant cinq à dix minutes par jour. A l'inverse, en laissant les fenêtres entrouvertes pendant une plus longue durée, on risque de refroidir les murs et de consommer plus d'énergie pour réchauffer ensuite son logement.



ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



Le début d'année a été très dynamique pour les élèves de CM1-CM2 de Jean de la Fontaine. Ils ont rencontré Mme Melchior, députée de la 5e circonscription du Finistère dans le cadre de l'écriture de leur *proposition de loi « Le parlement des Enfants »*.

Ils ont également été accueillis au collège du Vizac pour rencontrer les élus du Conseil de la Vie Collégienne.

Enfin, ils ont proposé à *l'ensemble des classes* de l'école deux représentations de pièces de théâtre : « Les douze travaux d'Hercule, au travail mon garçon ! » et « Le jugement de Pâris, la grosse gaffe ». Un succès pour élèves, parents et grands-parents réunis à l'école !

Lors de la veille des vacances scolaires le 10 février, les élèves se sont associés à l'ALPE pour organiser une vente de gâteaux destinée à financer les futurs projets de l'école. Une chouette initiative !

ECOLE SAINTE-MARIE

En réponse à la dynamique positive qui se vit et qui se profile encore, nous avons la joie d'annoncer l'ouverture d'un demi-poste dans notre établissement dès la rentrée 2023.

Les inscriptions sont déjà possibles.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ☎02.98.20.20.97.



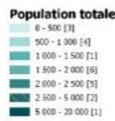
Viva España !

Eugénie, professeur d'espagnol, anime des *temps hebdomadaires d'espagnol*. Cette initiation vient compléter le parcours éducation culturelle et linguistique des élèves. Dans les ateliers suivants, les élèves ont appris à se saluer, à se présenter et à compter, à apprendre en jouant des jeux traditionnels de cour et à danser ! Gracias Eugénie !

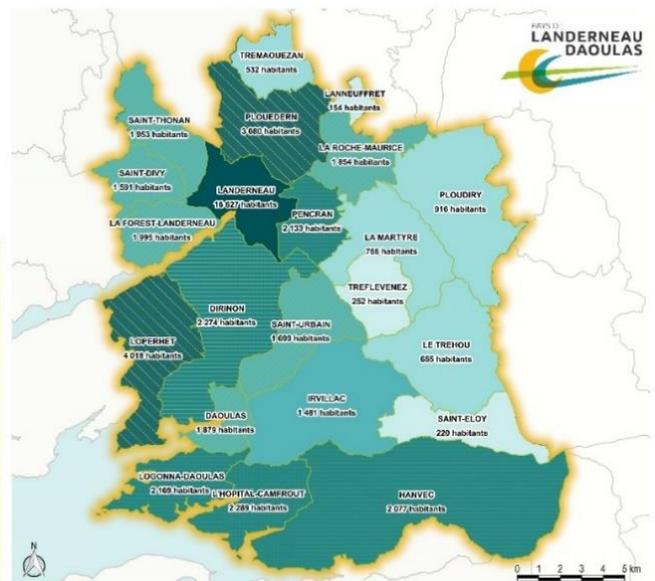


Nous sommes toujours plus nombreux !

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2022
Source : INSEE
Recensement de la population 2020
Date de référence statistique : 1er janvier 2020
Régionalisation : SIREN CAPLD - janvier 2022



Depco	Commune	Population
29043	DAOULAS	1 879
29045	DURINON	2 274
29056	LA FOREST-LANDERNEAU	1 995
29078	HANNIC	2 077
29080	LYHOTRAL-CAMFROUT	2 389
29086	IRVILLAC	1 481
29103	LANDERNEAU	16 627
29116	LANNEUFFRET	154
29137	LOGONNA-DAOULAS	2 169
29140	LOPERHET	4 018
29144	LA MARTYRE	766
29156	PENCAN	2 123
29180	PLOUEDERN	3 080
29181	PLOUEDERN	3 080
29237	LA ROCHE-MAURICE	1 854
29245	SAINT-DIVY	1 591
29246	SAINT-ELY	220
29288	SAINT-THORAN	1 953
29270	SAINT-URBAIN	1 699
29286	TREPLEVENEZ	252
29294	LE TREHOU	655
29295	TREMAOUEZAN	532
Population totale CAPLD : 50 614		



Nous sommes désormais **50 614 habitants** dans le Pays de Landerneau-Daoulas. Les derniers chiffres de l'INSEE confirment la bonne nouvelle : notre territoire gagne 217 habitants par rapport au 1er janvier 2022.

Dans le top 4 des grandes communes qui gagnent le plus d'habitants : Landerneau (+95 habitants), Plouédern (+65), Pencran (+41) et Loperhet (+22). Ces cinq dernières années, le territoire confirme sa belle dynamique et a ainsi gagné 1 230 habitants.

Notre Pays de Landerneau-Daoulas continue d'attirer !

Nouveauté : une prime pour le covoiturage

L'Etat propose une prime de 100€ pour les conducteurs proposant du covoiturage. Pour en bénéficier, il faut inscrire son trajet sur l'une des plateformes de covoiturage référencées sur le site : <https://covoiturage.beta.gouv.fr/operateurs/>

Les aides à l'acquisition d'un vélo

Alors qu'elles devaient prendre fin le 31 décembre 2022, le Gouvernement reconduit et renforce les aides nationales à l'achat d'un vélo pour 2023 :

- Suppression de la condition d'une aide locale
- Relèvement de l'aide à 300€
- Majoration pour les ménages précaires et les personnes en situation de handicap
- Ouverture du bonus aux vélos pliants
- Élargissement de la prime à la conversion

Pour demander une aide à l'achat d'un vélo, rendez-vous sur : www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – CHANGEMENT D'HORAIRES D'OUVERTURE

La Bibliothèque du Finistère nous engage à ouvrir la bibliothèque 6h par semaine. Nous avons donc décidé qu'à partir de septembre 2023 les horaires seraient les suivants : **Mercredi et samedi de 10h à 12h – jeudi de 16h30 à 18h30**

APEL ECOLE STE MARIE – FOIRE A LA PUERICULTURE LE 12 MARS



Le 12 mars prochain : Faites du tri dans les affaires des bambins pour venir participer en tant que vendeur à notre « VIDE TA CHAMBRE ! », ce sera l'occasion de faire de bonnes affaires.

Les vendeurs feront de la place et les acheteurs donneront une seconde vie aux objets présentés.

PETITES ANNONCES

- Vends pierres de schiste multicolore (2,5 m³ de couverture) – prix : 120 €
☎ 06.24.60.07.70

OBJET TROUVÉ (disponible en mairie) :
Une montre noire et grise Décathlon

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « *Vie économique* » puis « *offres d'emploi* » des propositions d'emploi vous attendent

PORTES OUVERTES

La **MAISON FAMILIALE DE ST-RENAN**, organise les **vendredi 10** et le **samedi 11 mars**, une journée « **portes ouvertes** » afin de présenter ses différentes filières de formations par alternance.



Renseignements et informations au :
☎ 02.98.84.21.58

par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com

D'autres portes ouvertes auront lieu les **vendredi 12 et samedi 13 mai 2023**.

L'**IFAC** organise une **porte ouverte** le **samedi 11 mars de 9h à 17h**. Pour plus d'info rendez-vous sur www.ifac-brest.fr

SAINT DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL



Vous êtes **586 personnes** à suivre les informations de Saint-Divy en temps réel grâce à l'application City All.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez télécharger l'application sur votre tablette ou smartphone en scannant le QR Code.

Saint-Divy lance son compte instagram.



N'hésitez pas à vous y abonner pour suivre l'actualité événementielle proposée sur la commune.



ST.DIVY

ALPE – COLLECTE DE JOURNAUX

Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 25 mars**

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois de mars

- 05/03 : LANARVILY
- 12/03 : LAMPAUL-PLOUARZEL
- 19/03 : PLOUGOULM
- 26/03 : PLOMEUR (Journée avec pique-nique)

VIE PAROISSIALE

- Messe à l'église de la Forest-Landerneau **le 5 mars** à 10h30. **Marche de carême le 12 mars** à la Forest-Landerneau : départ de la marche à 15h30 de l'église. Messe à 17h pour tous marcheurs et non marcheurs suivie de l'apéritif à la salle Kerjean.
- **Pas de messe le 19 mars** dans notre communauté car toute la paroisse se rassemble à La Martyre pour le festival missionnaire

THEATRE OXYGENE - Représentation le 18 mars

La **troupe de théâtre Oxygène** vous présente pour son 35ème anniversaire une TRES BELLE pièce de MOLIÈRE le **malade imaginaire** ;

Venez nombreux rire avec nous le **samedi 18 mars** à 20h30, salle polyvalente.

Si vous aimez le théâtre **venez rejoindre notre équipe** pour une très belle aventure

☎ 06.06.42.27.49

CLUB DES GENETS – Croisière le 25 mai

Le club des Genêts prépare une sortie de printemps, pour le **jeudi 25 mai**, entre Belon et Pont Aven avec **une croisière commentée sur l'Aven**, un déjeuner au restaurant à Pont-Aven et visite des huitrières de Belon avec dégustation.

Départ de Saint-Divy à 8h15 et retour vers 18h30. Le coût de cette balade est de 73€ si le car est complet. Il reste quelques places disponibles, les personnes intéressées peuvent appeler Alain Gouriou ☎06.22.95.39.91 ou Alain Legros ☎06.44.25.45.87

APEL ECOLE STE MARIE -OPERATION FERRAILLE LE 1^{ER} AVRIL



Le 1^{er} avril, ça aurait pu être un poisson mais non...Nous vous proposons de récupérer votre ferraille lors de notre « **OPERATION FERRAILLE** », alors n'hésitez-pas à chercher dans vos placards et autres endroits de stockage. ☎ 06.32.09.08.31